
Adresse de la société populaire de Jégens [Jegun] (Gers),
félicitant la Convention sur la journée du 3 octobre et demandant
la création d'une fête civique pour la commémorer, lors de la
séance du 9 brumaire an II (30 octobre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Jégens [Jegun] (Gers), félicitant la Convention sur la journée du 3 octobre et demandant la création d'une fête civique pour la commémorer, lors de la séance du 9 brumaire an II (30 octobre 1793).
In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 42;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41244_t1_0042_0000_7;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

mière nécessité, un bienfait signalé dont la Société populaire de Foix vient vous témoigner sa reconnaissance. Vous avez déjoué par là le projet qu'avaient nos ennemis de détruire la valeur des assignats et de nous faire périr par la famine, au milieu de l'abondance; ils essayent aujourd'hui de nous décourager en nous persuadant que la taxe des denrées causera la ruine de la République par l'anéantissement du commerce. Mais, qu'avons-nous besoin de commerce, sinon de la circulation de nos denrées dans l'étendue de nos limites, circulation qui nous est assurée par les sages mesures que vous avez prises.

« Quant au commerce extérieur, ce sont les puissances étrangères qui ont besoin de cette ressource pour se procurer les objets indispensables que leurs territoires leur refusent, ou pour entretenir leurs corpuleuses inclinations et les goûts qui les retiennent dans l'esclavage. Mais la France, malgré son immense population, en a de tous les temps été distinguée par l'unique avantage qu'elle a de pouvoir se passer d'elles et de leur être nécessaire. Elles ont réuni toutes leurs forces pour nous subjurer, nous avons triomphé de leurs efforts, quoique trahis sans cesse par les chefs de nos armées et par les ennemis de l'intérieur. Que ne devons-nous pas espérer aujourd'hui que vous avez coupé la trame des trahisons, anéanti l'agiotage, ranimé nos forces et notre confiance? Nos ennemis viendront nous demander la paix, ou nous les exterminerons pour étendre dans toute l'Europe, et peut-être sur la surface entière du globe, le domaine de la liberté.

« LARROIRE, *président*; ROQUES, *secrétaire*; LACOMBE, *secrétaire*. »

Les administrateurs du district d'Étampes s'expriment ainsi : « Grâces immortelles à la Montagne qui a sauvé la patrie! Représentants fidèles, restez à votre poste, et ne le quittez que quand la liberté sera affermie et les tyrans anéantis »; ils annoncent que de toutes parts l'esprit public met en fuite les modérés, les fanatiques qui souillent le sol de la liberté.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

¶ *Suit l'adresse des administrateurs du district d'Étampes* (2).

Les administrateurs du district d'Étampes régénérés révolutionnairement, aux représentants du peuple français.

¶ « Grâces immortelles à la Montagne qui a sauvé la patrie. Représentants fidèles, restez à votre poste, et ne le quittez que quand la liberté sera affermie et les tyrans anéantis.

¶ « Reconnaissance sans bornes pour le courage Montagnard (Couturier) qui a purgé le territoire du district, des modérés et des fanatiques qui le souillaient, et qui a régénéré les autorités constituées et les Sociétés populaires.

« Par ses immenses travaux, par son activité infatigable, l'esprit public engourdi par les endormeurs, est vivifié et monté à la hauteur des circonstances. De toutes les parties du district affluent, autour du représentant, les matières de cloches, celles d'or et d'argent et les plombs des églises. Le peuple régénéré veut que ces métaux inutiles jusqu'à ce jour, et instruments de fanatisme, arme si puissante des tyrans, servent à exterminer les esclaves des despotes coalisés et anéantir le fanatisme.

« L. GÉROME, *président*; SERINGE, *vice-président*; CRESPIN; BARON DELISLE, *procureur syndic*; GAUDION; GOURDIN; CROSNIER, *secrétaire*.

« Le 1^{er} jour de la 1^{re} décade du 1^{er} mois (*sic*) de l'an II de la République une et indivisible. »

La Société républicaine de Jégens [JEGUN (1)] félicite la Convention nationale sur la journée du 3 octobre, et demande qu'une fête civique en transmette la mémoire à la postérité.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit l'adresse de la Société républicaine de Jégens (3).

La Société républicaine des amis de la liberté et de l'égalité, séant à Jégens, à la Convention nationale.

« Mandataires du peuple,

« Les Assemblées constituante et législative n'avaient fait qu'ébaucher la liberté; l'énergie de la Convention nationale la sauva les trente un mai et deux juin; parvenue à s'épurer, la Montagne l'a consolidée le trois octobre; ce jour sera toujours cher aux Français.

« Soyez fermes, représentants, ne laissez dans votre sein pas même une ombre nuisible à la patrie; les vrais républicains n'oublieront jamais votre courage et de ce jour à jamais, ils le transmettront à la postérité, qu'une fête civile rappelle tous les ans cette journée mémorable. Tel est le vœu des citoyens composant la société républicaine des amis de la liberté, séant à Jégens.

« MAUTREY, *président*; H. BOURIER, *secrétaire*; LANNEJAS. »

Celle de Montreuil-sur-Mer, montagnarde et maratiste, se félicite des mesures prises par la Convention nationale pour achever de détruire l'hydre hideuse du fanatisme et de l'aristocratie, et invite la Convention nationale à rester à un poste qu'elle n'occupe que pour le bonheur des Français.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (4).

(1) Il s'agit de la commune de Jegun, département du Gers.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 24, p. 202.

(3) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 761.

(4) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 24, p. 202.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 24, p. 202.

(2) *Archives nationales*, carton C 279, dossier 749.